



FROENINGEN FROENINGEN INFOS

N°72-octobre 2008



Les écoliers de Froeningen à l'accueil périscolaire de Hochstatt / Froeningen

SOMMAIRE

Mot du maire	2	Jeunesse	15
Actualité communale.....	3	Handicap.....	16
Circulation	8	Enseigne	18
Associations.....	9	Chronique villageoise.....	20
Ecole	10	Patrimoine	21
Périscolaire	11	Etat civil	22
Malgré - Elles	12	Bon à savoir.....	23
Exposition.....	14	Agenda	24

Le mot du maire

Chères Froeningoises, chers Froeningois,

A lors que vous lisez le présent numéro de *FROENINGEN INFOS*, les vacances ne sont plus, pour beaucoup d'entre vous, que des souvenirs ; j'espère de bons souvenirs ! La rentrée des classes est derrière nous depuis plus d'un mois. La trêve estivale nous aura permis, aux uns et aux autres, de reprendre nos marques pour aborder la fin de l'année dans les meilleures conditions.



Cet été, pourtant, votre conseil municipal n'est pas resté, bras ballants, devant l'avalanche de dossiers et de nouvelles réglementations. La période a même été inhabituellement animée et lourde en charge de travail.

Je tiens à remercier villageois et associations pour leurs efforts de fleurissement. Outre vos jardins et balcons, le monument a été d'une grande beauté, les abords de l'étang joliment agrémentés, le foyer et les bâtiments communaux très bien fleuris. Je voudrais tirer un coup de chapeau à notre agent technique, Martial Ceaux, qui n'a pas ménagé ses efforts. Un grand merci aussi à l'adjoint Raymond Richard qui l'a remplacé pendant ses vacances pour l'arrosage.

Merci également, à vous tous, pour votre participation aux diverses manifestations associatives. Je ne doute pas un seul instant que vous serez tout aussi présents lors des derniers rendez-vous de l'année. Soutenir les associations par notre présence et notre participation, c'est leur donner du courage, de l'énergie et de l'espoir. Un village vit par ses associations. A nous de faire le maximum pour qu'elles vivent très longtemps. N'oublions pas qu'elles contribuent à créer et resserrer les liens sociaux.

Après tous ces remerciements, je ne peux m'empêcher d'exprimer un petit bémol. Cet été, nous avons été victimes de quelques actes d'incivilité. Actes impulsifs ou pas, ils sont le fruit de la conduite irréfléchie et peu respectueuse de quelques individus, pour certains, domiciliés dans le village, pour d'autres, venus de l'extérieur. Dégradations à l'étang, au monument et ailleurs ; vol de fleurs au cimetière et dans le village ; subtilisation de tube halogène au cimetière ; dépose de poubelles le long de l'Ill et de déchets verts au bord ou dans les fossés ; bouteilles cassées, jetées dans l'herbe, restes de beuveries éparpillés un peu partout : canettes de bière, bouteilles d'alcool, papiers gras et autres emballages de restauration rapide, mégots, etc. La plupart du temps, c'est l'ouvrier communal, la brigade verte ou moi-même qui ramassons ces détritrus.

A noter aussi que l'été, où nous dormons les fenêtres ouvertes, il me semble que vers 22 heures nous pourrions, plutôt nous devrions, mettre la pédale douce. Je pense aux scooters et motos qui circulent à pleine vitesse dans les rues, aux freinages intempestifs et aux radios à plein volume. Je pense aussi aux jeunes qui squattent les marches de la mairie, le petit muret de l'école, les marches de l'église ou la grotte de Lourdes. La liste est bien longue. Cela doit nous interpeller, nous parents, grands-parents et villageois !

Il faut que nous nous y mettions tous, pour que notre village reste un lieu où il fait bon vivre. Dialogue et respect mutuel apporteront des solutions à ces petits tracés.

Votre maire, qui vous souhaite un bel automne,

Gérard VONAU

Actualité communale

PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAUX

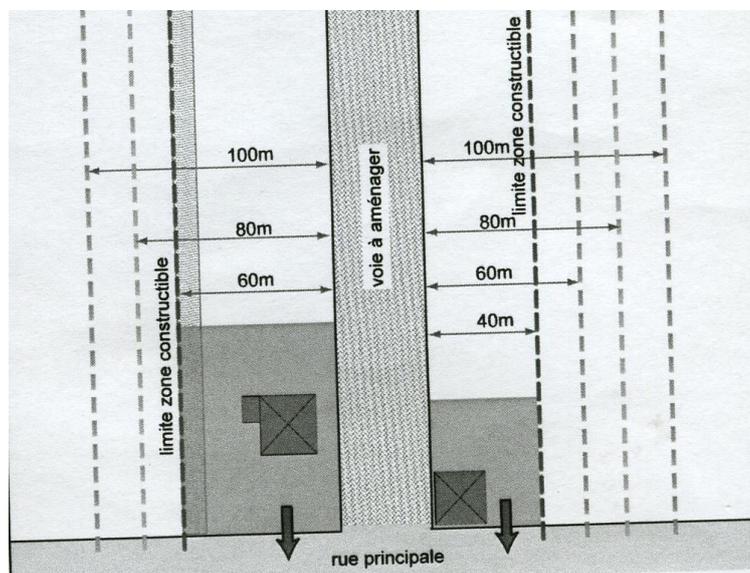
Lors de sa réunion du 9 septembre dernier, le conseil municipal s'est prononcé pour l'instauration, sur le ban communal, de la participation pour voirie et réseaux, communément appelée PVR. Grâce à cette délibération, la commune pourra réclamer aux constructeurs une contribution aux frais résultant du financement des équipements publics nécessaires : création ou aménagement de voies nouvelles, prolongement ou renforcement des réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement.

Cette participation ne concerne ni les équipements propres nécessaires à la viabilité et à l'équipement du terrain d'implantation, ni les branchements sur les équipements publics existant au droit du terrain d'implantation, d'office à la charge du constructeur.

Pour être applicable, la PVR devra être mentionnée sur les documents d'urbanisme.

A l'occasion de chaque construction nouvelle nécessitant la réalisation d'équipements publics, une délibération spécifique devra être prise. Dans ce but, il faudra délimiter un périmètre de calcul permettant de déterminer le montant de la PVR par mètre carré. La délimitation de ce périmètre et les caractéristiques des terrains pour lesquels la participation pour voirie et réseaux pourra effectivement être exigée répondent à des règles strictes et complexes.

Ces dispositions résultant de la nouvelle loi Urbanisme et Habitat, initialement annoncées pour le 28 juin 2008, devraient finalement entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain.



Modèle de périmètre d'exigibilité de la PVR
(document Association des Maires du Haut-Rhin)

REDEVANCE FRANCE TELECOM



Pour faire transiter son réseau à Froeningen, France Télécom est assujéti à une redevance de droit de passage à fixer par la commune, dans la limite de montants plafonds.

Froeningen décide d'appliquer les tarifs maximums : 33.02 € par kilomètre et par artère en souterrain (8,603 km), 44.03 € par kilomètre et par artère en aérien (2,503 km) et 22.01 € par m² au sol (2,80 m²).

Pour 2008, la redevance globale s'élève à 455,91 €.

FONDATION DU PATRIMOINE

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine a pour vocation de promouvoir la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Elle peut aider collectivités et associations par l'attribution de subventions et par l'élaboration de campagnes de souscriptions.

Vu la possible intervention de la fondation dans le cadre de la restauration des calvaires et du monument aux morts de Froeningen, le conseil municipal décide d'adhérer et vote la cotisation correspondante d'un montant de 50 €.

RAPPORT SUR LES DECHETS

La compétence pour l'élimination des déchets relève de la communauté de communes. Le rapport annuel pour 2007, établi par le président de la CCSI, a été présenté au conseil municipal.



La communauté de communes du secteur d'Illfurth compte 3.733 foyers et 9.518 habitants et gère 2.164,72 tonnes d'ordures ménagères, ce qui représente 227,43 kg par habitant et par an. Pour le carton et le papier, le ratio est ramené à 37,89 kg et pour le plastique à 7,49 kg.

En 2007, la déchetterie d'Illfurth a collecté 200,02 tonnes de papier et carton, 169,70 tonnes de ferraille, 2,64 tonnes de batteries, 1,2 tonnes de piles, 717,42 tonnes de gravats, 880,96 tonnes de déchets verts, 14,86 tonnes de déchets toxiques ménagers et 4.700 litres d'huile de vidange et d'huile végétale. La CCSI a également procédé à l'enlèvement de 32 carcasses de voiture.

Le rapport est à la disposition du public à la mairie.

RAPPORT SUR L'EAU

Tous les ans, le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Heimsbrunn et environs est tenu de soumettre aux conseils des collectivités locales concernées un rapport sur l'eau. Ce document détaille l'ensemble des données techniques et financières concernant l'approvisionnement en eau dans les neuf communes adhérentes pour l'année 2007.

Notons que le réseau comprend 188,9 km de conduites, 539 branchements publics et 531 poteaux d'incendie ainsi que 5.094 branchements particuliers. Le nombre de clients s'élève à 4.951. Sur 100 m³ d'eau pompée, seuls 75 m³ ont été facturés. Les 25 m³ manquants ont été soit perdus sur fuite soit utilisés par les réseaux d'incendie.

Les prix au mètre cube sont les suivants : Froeningen, Heidwiller et Flaxlanden : 3,10 €, Zillisheim : 3,19 €, Heimsbrunn (pas d'assainissement) : 3,24 €, Hochstatt : 3,27 €, Galfingue (pas d'assainissement) : 3,31 €, Illfurth : 3,33 €, et Aspach : 4,22 €.

Les contrôles effectués n'ont pas révélé d'anomalies. La coupure d'eau pendant la période du 16 au 18 juillet 2007 a résulté de l'application du principe de précaution après une intrusion dans la station de traitement de Heimsbrunn.

Le rapport sur l'eau peut être consulté en mairie.

RAMASSAGE DES ORDURES

Les nouvelles règles de sécurité imposées aux camions de ramassage d'ordures interdisent les marches arrière. Cette disposition implique une réorganisation des circuits dans certaines rues. La CCSI, compétente en la matière, a pris contact avec les riverains concernés par les modifications et mis en place des bacs à poubelles au lotissement des Trois Moulins et rue de la Synagogue.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Mathieu Urban à la communauté de communes du secteur d'Illfurth, au 03.89.25.53.85 (e-mail : mathieu.urban@ccsecteurdillfurth.fr)

FORET

Pour 2009, l'ONF propose d'effectuer la coupe de bois dans les parcelles 6 et 9, à savoir, respectivement, 70 m³ et 472 m³. La recette brute prévisionnelle est évaluée à 21.340 €.

Après déduction des frais d'exploitation (12.880 €), des frais de maîtrise d'œuvre (2.264 €) et de la TVA sur les frais d'exploitation (1.152 €), il résulterait un bilan net prévisionnel HT de 5.044 €.

URBANISME

✓ DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (DIA)

- **Maison d'habitation**, 35, rue Principale : vente par la famille Nussbaumer à M. et M^{me} Maximum Gabriel

✓ DECLARATION DE TRAVAUX

- **Fermeture de terrasse**, 12, rue de Galfingue (M. René Schindler)
- **Crépissage de façade**, 39, rue Principale (M. Patrick Saïd)
- **Travaux d'enrochement**, 2, rue de la Colline (M. Laurent Symkowiak)

RUE DES PRES

Un ingénieur TPE d'EGIS Aménagement est venu faire le point, le 24 septembre, sur les éventuels aménagements hydrauliques à réaliser rue des Prés.

Impôts

QUATRE TAXES : ETUDE COMPARATIVE

Les services financiers de la Ville de Mulhouse viennent de publier une étude comparative de la fiscalité directe locale des 32 communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'agglomération mulhousienne en 2008.

Ce document permet aux collectivités de se situer les unes par rapport aux autres, en comparant taux et bases d'imposition. L'intérêt de l'étude bute sur les limites qu'impose ce genre d'exercice entre collectivités diversement riches et peuplées.

Pour les amateurs de pourcentages et autres, nous avons ressorti les taux et les produits fiscaux par habitant les plus bas et les plus élevés ainsi que les chiffres concernant les communes de Froeningen, Illfurth et Hochstatt.



	TAXE D'HABITATION		TAXE PROFESSIONNELLE	
	Taux	Produit/habitant	Taux	Produit/habitant
Minimum	Sausheim (CC) : 5,70 %	59,04 €	Heimsbrunn : 7,24 %	Galfingue : 9,04 €
	Illfurth : 7,00 %	65,99 €	Illfurth : 11,70 %	230,52 €
	Hochstatt : 7,63 %	107,18 €	Hochstatt : 14,20 %	51,80 €
	Froeningen : 8,06 %	88,40 €	Froeningen : 17,35 %	36,37 €
Maximum	Mulhouse : 18,72 %	Riedisheim : 206,45 €	Illzach : 17,47 %	379,23 €
	TAXE SUR LE FONCIER BATI		TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	
Minimum	Didenheim (CA): 8,13 %	Bollwiller : 61,85 €	Sausheim (CC): 18,88 %	Illzach : 0,85 €
	Froeningen : 8,60 %	67,18 €	Illfurth : 54,71 %	8,26 €
	Illfurth : 8,60 %	71,84 €	Hochstatt : 55,29 %	9,66 €
	Hochstatt : 11,08 %	89,31 €	Froeningen : 69,63 %	
Maximum	Mulhouse (CA) 23,74 %	Sausheim (CC) 383,48€	Mulhouse (CA) : 96,98 %	Froening.: 23,44 €

(CA = communauté d'agglomération, CC = communauté de communes)

MODALITES D'ETABLISSEMENT DES IMPOTS DIRECTS

Le conseil municipal a la possibilité de modifier certaines dispositions régissant les modalités d'établissement des impôts directs, conformément aux lois de finances pour 2008. En d'autres termes, les élus peuvent décider, dans le cadre des textes réglementaires, de mettre en place ou de supprimer un certain nombre d'abattements ou d'exonérations portant sur les quatre taxes locales : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle. Sachant qu'il fallait, pour application en 2009, délibérer avant le 1^{er} octobre, le conseil a jugé qu'il était plus sage de conserver les modalités en vigueur actuellement, plutôt que d'improviser, dans l'urgence, de nouvelles mesures fiscales sans en connaître l'impact sur le budget communal. Des simulations chiffrées pourront ainsi être demandées avant de mettre en oeuvre d'éventuels changements lors d'une échéance ultérieure.

Actuellement, la commune de Froeningen applique, pour le calcul de la taxe d'habitation, un abattement pour charges de familles de 10% pour les deux premières personnes à charge et de 15% à partir de la troisième personne. Pour la taxe professionnelle, elle exonère totalement, pendant deux ans, les entreprises nouvelles ainsi que les extensions.

POMPIERS

Le comité consultatif communal des pompiers se substitue à l'ancien conseil d'administration. Il est compétent pour donner son avis sur toutes les questions, à l'exclusion de celles relevant de la discipline, et doit être saisi obligatoirement pour un engagement ou un réengagement, pour les changements de grade, les recours contre les décisions de refus de renouvellement d'engagement et pour le règlement intérieur.

Le conseil municipal a désigné ses délégués : Gérard Vonau, maire, Yves Schueller et Michel Hartmann (titulaires), Daniel Faesch, Raymond Richard et Christiane Schultz (suppléants). Les pompiers éliront leurs représentants courant octobre.

BRIOCHES

Grâce à la générosité de la population, l'opération « Brioches » a permis de collecter 510 € au profit des adultes handicapés de l'APEI de Hirsingue.

Un grand merci à Charlette Schlienger et à Annick Heim, la cheville ouvrière de cette manifestation à Froeningen.

BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte au profit de la Banque alimentaire sera organisée par les donateurs de sang samedi, 29, novembre, de 9h à 11h30, au foyer. Les enfants pourront apporter leurs dons à l'école dès vendredi.

Entretien TABOURETS



Fin septembre, la communauté de communes a fait procéder au nettoyage des tabourets siphons. Les écoulements à la hauteur de l'Auberge de Froeningen et du lotissement des Trois Moulins nécessitent une intervention plus lourde. La CCSI en a été informée. De son côté, l'association foncière a remis en état le fossé du Hühnermattenweg, rue des Pâtures.

BAS-COTES

Fin juillet, l'entreprise Barth - Schneider a débroussaillé les bas-côtés du CD 18V.

Coût prévisionnel : 2.000 €.

SEL

Pour dégager l'accès à la future place de jeux, faciliter la pose des réseaux pour la résidence « Le Gribeauval » et permettre de stocker le sel de déneigement dans de bonnes conditions, le conseil municipal a décidé de réaliser un dépôt à proximité des bennes à verre. Assimilé à du mobilier urbain, cet ouvrage ne nécessite ni permis ni déclaration de travaux.

ECLAIRAGE

Les interventions sur l'éclairage public coûtent cher, en raison du déplacement des nacelles. C'est la raison pour laquelle, la commune essaye, dans la mesure du possible, de les regrouper. Les riverains sont toutefois invités à signaler sans tarder les lampes défectueuses.

CHASSE

Le locataire de la chasse, Marcel Muth, a fixé comme suit les journées de chasse pour la saison 2008-2009 :

- **Samedi, 15 novembre**, de 9 à 13 h : battue en forêt
- **Samedi, 22 novembre**, de 9 à 12 h : plaine et forêt
- **Samedi, 29 novembre**, de 9 à 12 h : plaine et forêt
- **Samedi, 6 décembre**, de 9 à 12 h : plaine et forêt
- **Samedi, 13 décembre**, de 9 à 13 h : battue en forêt
- **Samedi, 20 décembre**, de 9 à 12 h : plaine et forêt
- **Samedi, 27 décembre**, de 9 à 12 h : forêt et III
- **Samedi, 17 janvier**, de 9 à 12 h : forêt et III
- **Samedi, 24 janvier**, de 9 à 12 h : forêt et III

CORMORAN

La préfecture fait savoir que les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage sont autorisés à tirer le grand cormoran sur le territoire de Froeningen, en bordure des cours d'eau.

Les opérations de tir sont autorisées tous les jours, du lever au coucher du soleil, jusqu'au 28 février 2009 inclus.

BRUIT

Un récent arrêté communal interdit l'utilisation d'engins bruyants avant 8h, entre 12h et 14h et après 20h (19h, le samedi), ainsi que les dimanches et jours fériés, toute la journée.

Les personnes importunées peuvent contacter la brigade verte (03.89.74.84.04) ou la gendarmerie (03.89.25.40.06) en cas de démarche infructueuse auprès des contrevenants.

CORRESPONDANT DEFENSE ET JAPD

Le 17 septembre, le « correspondant défense » de Froeningen, Yves Schueller, a participé à la réunion d'information organisée à la base de Meyenheim, à l'occasion de la journée nationale des réservistes.

Les « correspondants défense », élus au sein de chaque conseil municipal, remplissent une mission de sensibilisation auprès de leurs concitoyens pour les questions de défense et sont les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires.

Ils sont chargés, entre autres, d'inviter les jeunes à se faire recenser, à 16 ans, pour la JAPD (journée d'appel de préparation à la défense).

MANŒUVRE

Vendredi, 26 septembre, à 20h45, a eu lieu une manœuvre nocturne inopinée pour les sapeurs-pompiers du corps local.

RADAR

Pour remédier aux pannes à répétition du capteur au sol du feu donnant accès à la départementale, au niveau de la pizzeria, un radar de détection a été mis en place, fin juillet. Coût de l'opération : 1.482,21€ TTC



Gendarmerie

PIERRE BOECKLER, HOMME DE TERRAIN

Gendarme depuis 1977, l'adjudant-chef Pierre Boeckler commande la brigade de proximité d'Illfurth depuis le 1er avril 1994. Homme de dialogue et de discernement, il est adepte du travail de terrain et mise autant sur la prévention que sur la répression : « *Il vaut mieux prévenir que guérir. Cela vaut pour nous, gendarmes, comme pour la population. Les personnes témoins d'agissements suspects ne doivent pas hésiter à nous contacter. Elles peuvent le faire en appelant le 03.89.25.40.06 ou, à défaut, le 17.* »



Rappelons que la brigade de proximité d'Illfurth et celle de Dannemarie, dont Illfurth dépend à présent, ont mutualisé leurs moyens. Ensemble, elles disposent de 19 hommes pour couvrir 42 communes et s'occuper de quelque 22.500 habitants. Elles sont placées sous les ordres du lieutenant Fabrice Holsenburger, supérieur hiérarchique de l'adjudant-chef Boeckler, et travaillent de concert, chacune sur son secteur, le jour, et par roulement, de nuit.

Ch. S.

CD 18V : TROUS ET AFFAISSEMENTS

A peine quelques mois après l'achèvement des aménagements de sécurité, le CD 18V présente des affaissements et des trous. Maire et adjoints se sont rendus sur place par trois fois, déjà, avec les représentants de la DDE et de la SCREG, l'entreprise de travaux publics concernée.

Il s'agit, de toute évidence, d'un problème de structure au niveau des îlots. La chaussée ne supporte pas les sollicitations dues aux freinage et accélérations des camions. Juste refaire l'enrobé reviendrait à placer un cautère sur une jambe de bois.

Pour l'instant, le problème est en suspens. Si l'entreprise a respecté les préconisations techniques demandées, comme elle l'affirme, c'est au niveau des études qu'il a dû y avoir des lacunes. affaire à suivre...



MÜHLENWEG

Hochstatt a barré l'accès à la commune par la rue du Moulin, en raison de l'aménagement d'un nouveau terrain de football. Le Mühlenweg, dans le prolongement de la rue du Moersbach, est par conséquent coupé, a priori pour deux mois. Prière de respecter la signalisation en place.

Circulation

MAIRIE : ÇA NE TOURNE PAS ROND !

La goutte d'eau et l'îlot de circulation aménagés place de la mairie suscitent toujours beaucoup de confusion auprès des usagers. Par où passer ? Quelle règle de priorité respecter ? L'adjudant-chef Pierre Boeckler commandant la brigade de gendarmerie d'Illfurth répond.

Rien n'y fait, place de la mairie, ça ne tourne toujours pas rond. Les aménagements de sécurité soulèvent encore bien des interrogations, et chacun applique «sa» vérité, au mépris du danger. L'adjudant-chef Pierre Boeckler qui commande la brigade de proximité d'Illfurth est formel : « Le code de la route est clair et précis. Nous sommes en présence d'un rond point avec priorité à droite, aucune des rues n'étant pourvue d'un céder le passage. Chaque usager doit, par conséquent, laisser passer le véhicule débouchant à sa droite, et contourner le rond. » Passons en revue les différents cas de figure...



• **Rue Principale vers centre-village :** Un véhicule qui entre dans le village par la rue Principale, au niveau de l'Auberge de Froeningen, doit concéder la priorité aux usagers

descendant des deux voies de la rue de l'Eglise ainsi qu'à ceux venant de la rue du Moersbach, avant de poursuivre sa route dans le village, en direction de la rue de Galfingue.

• **Rue de l'Eglise vers la sortie sur la départementale :** Les usagers descendant de la rue de l'Eglise ont obligation de laisser passer les véhicules arrivant par la rue du Moersbach et la portion de la rue Principale traversant le centre-village, pour rejoindre la voie passant devant la mairie, en direction de la route départementale. Ils doivent, pour ce faire, impérativement contourner le rond point. Couper entre la goutte d'eau et le rond est strictement interdit.

• **Rue du Moersbach vers rue de l'Eglise :** Les véhicules souhaitant rejoindre la rue de l'Eglise à partir de la rue du Moersbach ont obligation de tourner autour du rond et laisser la priorité aux usagers débouchant de la rue Principale, que ceux-ci arrivent par le centre-village ou par l'accès « Auberge de Froeningen ».

• **Centre-village vers rue du Moersbach :** Les usagers qui veulent tourner vers la rue du Moersbach à partir de la rue Principale débouchant du centre-village ont, eux aussi, obligation de contourner le rond en respectant la priorité des véhicules entrant dans le village ou descendant la rue de l'Eglise. Il est totalement interdit de couper à la gauche du rond.

Tout compte fait, ce n'est pas si compliqué. Devant la mairie, il faut toujours contourner le rond point et appliquer la priorité à droite.

Sans vouloir jouer les empêcheurs de tourner en rond, l'adjudant-chef Boeckler rappelle, qu'en cas d'accident, les usagers ne respectant pas ces règles sont en faute vis-à-vis de leur assurance. Ils risquent par ailleurs une amende de 90 € et 4 points de retrait du permis pour refus de priorité, une amende de 90 €, 3 points de retrait, et éventuellement une suspension de permis, pour circulation à gauche, ainsi qu'une amende de 22 € et un retrait de 3 points, en cas de défaut de clignotant.

A bon entendre...

Ch. S.

VELOS, ROLLERS : ATTENTION, DANGER !

Parents, apprenez à vos enfants les règles de sécurité ! Trop de jeunes s'amuse à dévaler la rue de l'Eglise au mépris du danger. Une fois l'accident arrivé, il sera, hélas, trop tard...

Paroisse

DEPART DE L'ABBE JEAN ADRIAN

Dimanche, 14 septembre, la communauté de paroisses a fêté, à Brunstatt, le départ des abbés Jean Adrian et Emmanuel Langard Royal ainsi que du coopérateur « jeunes » Alain Sailé.

Prêtre coopérateur pendant quatre ans, le Père Adrian a souvent célébré l'eucharistie à Froeningen et assuré la pastorale des malades. A présent retraité à Didenheim, il a été remplacé par l'abbé Dominique Vibrac qui a célébré son premier office à Froeningen samedi, 20 septembre. Il sera accueilli officiellement le 11 novembre prochain (messe à 10 heures).

ENTRETIEN DE L'EGLISE



On n'en parle pas souvent. Mais si l'église est propre et bien fleurie lors des célébrations, c'est à une petite poignée de femmes qu'on le doit. Jeannette Sother, la présidente du conseil de fabrique, Jeanine Rust et Léontine Spiess assurent cette mission avec dévouement avant chaque office. Avec peu de moyens, et bien souvent des fleurs cueillies dans leur jardin ou offertes par des paroissiens.

Associations CHOUROUTE A L'USB



Tous les deux ans, l'Union Sainte-Barbe réunit les bénévoles de la fête des rues autour d'une bonne choucroute. Fin avril, ils avaient été plus de 160, membres des associations locales, élus, simples habitants et amis, voire même « amis des amis », comme s'est plu à le souligner le président Gérard Bay. Dimanche, 21 septembre, ils étaient quelque 120, à se retrouver dans une ambiance conviviale pour fêter le succès de l'édition 2008. Car 2008 fut un bon cru, et, cerise sur le gâteau, de nombreux jeunes étaient venus renforcer les rangs, ce dont le président et l'organisateur, André Karm, se sont réjouis.

La préparation du prochain « Lawerknepflascht » a démarré depuis mai, et tous les invités de l'USB ont d'ores et déjà pris date pour la prochaine fête des rues, dimanche, 26 avril 2009.

TRICOT AU CLF

Une maille à l'envers, une maille à l'endroit... Depuis la rentrée, les dames de l'atelier tricot lancé par la commune, sous l'égide du CLF, se retrouvent le lundi soir, de 20h à 21h30, et le mercredi après-midi, de 14h à 16h, au foyer Sainte-Barbe, pour s'adonner à leur passion, en compagnie de Charlette Schlienger, à qui l'on doit cette heureuse initiative. Comme le soleil automnal s'est montré particulièrement bienveillant, la première rencontre a même pu se dérouler à l'extérieur !

Toute personne intéressée est la bienvenue. Pour en savoir plus, appelez le 03.89.25.51.20.

A noter qu'au CLF, la gymnastique a également repris le jeudi soir. Pour tout renseignement contactez le 03.89.25.54.97 ou le 06.82.01.24.97.



Ecole

SACRE CHARLEMAGNE !



encore intacts, semblent parfois un peu trop grands. Un peu tendues, les maîtresses affichent pourtant leur plus beau sourire. Quelques mots rassurants pour une petite fille un peu impressionnée. Bizarre, même les plus turbulents ne semblent pas dans leur assiette. Normal, pour les 31 écoliers de Froeningen, c'est jour de rentrée ... Sacré Charlemagne !

Mardi, 2 septembre, 8 heures. La cour de l'école connaît une animation inhabituelle. On compte presque autant d'adultes que d'enfants et personne ne sait, qui des deux, est le plus inquiet. Les yeux sont un peu fatigués. Les garçons ont les cheveux fraîchement coupés ; les filles arborent leurs plus jolies barrettes ou chouchous. Les cartables,



UN TRIO DE CHARME

Rien n'interdit que derrière une tête bien faite ne se cache une tête bien pleine. Avec Marion Uricher, Marina Girard et Aurore Walter, c'est un trio de charme et de choc qui officie à l'école de Froeningen. Présentations...



La directrice, **Marion Uricher**, 34 ans, est titulaire d'une licence de bio-chimie. Après deux ans de formation à l'IUFM, elle a enseigné un an à Grentzingen et cinq ans à Wolschwiller, avant de rejoindre l'école de Froeningen en 2004. Elle s'occupe actuellement, à mi-temps, des grands. Mariée, mère de deux enfants, elle est domiciliée à Hochstatt.

Marina Girard, 44 ans, a derrière elle un parcours atypique. Après un DEUG de sciences et structure de la matière, une maîtrise d'informatique appliquée à la gestion des entreprises, un diplôme d'ingénieur en informatique de gestion et 15 années d'expérience dans une société d'ingénierie, elle a fini par rejoindre l'école de formation des maîtres. Après 2 ans passés à Hochstatt, et une année à Brunstatt, elle a été nommée à Froeningen, où elle réside, à la rentrée 2005. Mariée et mère de trois enfants, elle occupe actuellement un poste à 80% auprès des petits.



A 24 ans, **Aurore Walter** est la benjamine. Entrée à l'IUFM après un DEUG de chimie et une licence pluridisciplinaire, elle a enseigné à Hirtzbach, Kruth, Willer-sur-Thur et Husseren-Wesserling avant d'arriver à Froeningen à la rentrée. Elle s'occupe des grands, le lundi et le mardi, et des petits, le vendredi. Le jeudi, elle enseigne à une classe de cours moyen 2, à Illfurth. Célibataire, elle a élu domicile au village.

TABLES



Pour la rentrée, la commune a équipé la classe des petits de quatre nouvelles tables modulables en fonction de la taille des enfants. Coût de l'opération : 436,54 €

STORES

La nouvelle école ne disposait jusqu'à présent que de rideaux, pas de stores. La commune y a remédié. Coût : 1.891,64 €



Périscolaire

« JE PREFERE MANGER A LA CANTINE ! »

Les enfants de Froeningen fréquentant la structure périscolaire sont accueillis, depuis la rentrée, dans les nouveaux locaux réalisés, à Hochstatt, par la communauté de communes.

Départ pour la cantine ...

Vendredi, 19 septembre, 11h30 : Marion Uricher et Aurore Walter lâchent leurs élèves. Mais la cour ne se vide pas pour autant. Presque un enfant sur trois ne rentre pas chez lui. Le groupe est pris en charge par Michèle Veyne. A peine un petit quart d'heure pour jouer au ballon, et voilà déjà les taxis. Aujourd'hui, François ne vient pas seul. Il faut deux véhicules pour conduire les enfants à Hochstatt. Elodie, Pauline, Hugo et leurs camarades ne se font pas prier. Ils grimpent sagement et mettent leur ceinture, « *sinon le chauffeur ne démarre pas* ». Quelques minutes à peine, et les véhicules s'immobilisent rue du Bourg, devant l'accès de l'accueil périscolaire « Les p'tits Choux ».

Le nouveau bâtiment attenant à l'école maternelle comprend notamment deux salles d'activités et une cantine spacieuse, aux couleurs lumineuses. De grandes baies vitrées donnent sur un bel espace vert. Les neuf petits Froeningois rejoignent leurs camarades dans la cour : une vingtaine d'enfants fréquentant les écoles élémentaire et



maternelle de Hochstatt. Une bonne vingtaine d'autres sont déjà attablés. Les Froeningois doivent attendre leur tour. Ballons sauteurs, échasses, cerceaux : ils s'amuse. Pas besoin de se réfugier sous le préau et encore moins à l'intérieur. Il fait beau, et ces instants au grand air sont les bienvenus. Michèle Veyne et Anita Damanins, sa collègue, veillent. Une petite fille recherche quelques câlins, une autre demande qu'on lui garde ses lunettes « *pour ne pas les casser* ».

12h20 : A l'appel des animatrices, les enfants rangent leurs accessoires et s'alignent deux par deux. Sans cris ni chamailleries. Dans le hall, ils mettent

leurs chaussons. Les chaussures sont rangées, les vestes accrochées. Deux écoliers se partagent un casier. Petit tour aux toilettes, et l'on se lave les mains. Sans rechigner. Quelques instants d'attente sur les bancs, le temps que les enfants du premier service quittent l'espace restauration. Cette fois, c'est bon, les tables sont à nouveau dressées. Il est 12h30. Une serviette jaune fixée avec deux pinces à linge, et les petits goinfres sont d'attaque. Au menu : céleri rémoulade, lasagnes et liégeois. Appoline, Edouard, Manuel et Hugo sont désignés chefs de table. Ils veillent au grain. A eux de remplir la cruche à eau et de passer un coup d'éponge après le repas. Ça vaut bien un petit bonbon, non ? La plupart des enfants mangent de bon appétit. Certains demandent du rab. On ne dira pas qui c'est, mais il y en a même un qui prétend que c'est meilleur que chez maman ! Le repas terminé, retour au lavabo. On se rince à nouveau les mains et l'on se brosse les dents. Tous remettent leurs chaussures. Bientôt, les écoliers remonteront dans leurs taxis pour regagner la cour de l'école de Froeningen. Encore quelques minutes à jouer sous la surveillance de Michèle, et les institutrices prendront le relais. Il sera 13h20. Dix minutes après, l'école reprendra.



Ch. S.

Malgré-Elles

L'ABOUTISSEMENT D'UN LONG COMBAT

Le combat des Alsaciennes-Mosellanes obligées de servir dans les formations paramilitaires nazies, a enfin abouti. Beaucoup trop tard pour beaucoup d'entre elles.

Hommage à ces femmes trop longtemps bafouées dans leur honneur, et enfin reconnues dans leur statut d'incorporées de force, à travers le témoignage de Martine Wolf, seule survivante, à Froeningen, de cette génération sacrifiée.

Née en 1924, Martine Wolf n'avait pas encore 16 ans, lors de l'annexion de fait de l'Alsace par le III^e Reich, en juin 1940: « *J'étais en 3^e année de brevet industriel, à l'école de la Tour du Diable, à Mulhouse. Vu les circonstances, l'épreuve d'histoire a été supprimée. Tous les livres français ont été ramassés et brûlés. L'année scolaire 1940/1941 n'a pas démarré à l'automne, mais seulement en janvier 1941. Tous les professeurs ont été remplacés. On nous a interdit de parler français. Et dire qu'à l'école primaire, on nous punissait quand nous parlions alsacien ! J'ai aussi dû apprendre la Sütterlin-Schrift, la graphie germanique officielle. Quel chamboulement ! Une fois mon brevet de compagnon en poche, j'ai été engagée par la maison de haute couture Claire Zurni, à Mulhouse. J'ai encore, devant les yeux, l'image des juifs qu'on amenait, par groupes de dix ou douze, pour nettoyer le parc Salvator afin d'y permettre la culture de légumes* ».



La « Arbeitsmaid » Martina Wolf, 84 ans à présent, a conservé son Reichsarbeitsdienst-Pass à la croix gammée et tous les documents d'époque.

Petit acte de résistance tout de même: Martine Wolf refuse de porter l'uniforme : la jupe foncée et le chemisier blanc avec le foulard rouge, noué sous le col en pointe et retenu par un insigne nazi.

Vraies fausses fiancailles

Etape suivante : Le 5 juin 1942, elle est convoquée au conseil de révision du RAD ou Reichsarbeitsdienst (service du travail du III^e Reich) devenu obligatoire, un an auparavant, pour tous les garçons et filles de 17 à 25 ans... « *Une camarade a été exemptée parce qu'elle a été opérée, l'autre parce qu'elle confectionnait des effets pour la Wehrmacht.* » Moins d'un an après, Martine Wolf reçoit sa feuille de route. Du 5 avril au 1^{er} novembre 1943, elle est affectée à l'unité 11/115, à Gladenbach en Hesse, et doit prêter serment au Führer : « *Je n'avais jamais quitté mon village. Ce départ a bouleversé ma vie. Heureusement que j'ai rencontré Anne-Marie et Adrienne, deux camarades de Gay Lussac, et Fernande, dont le père tenait un stand au marché de Mulhouse. Nous étions une trentaine de filles, regroupées*



Martine Wolf (3^e à partir de la gauche) et ses camarades du RAD, en tenue de sortie, à Gladenbach.

dans deux baraques et trois chambrées. Nous portions l'uniforme : une jupe et une veste kaki et un chemisier blanc avec une broche à croix gammée. Le matin, on nous réveillait à 6 heures. Sous les ordres de la Führerin, quel que soit le temps, nous avions droit à une séance de sport au grand air, en short et chemisier, avant le petit déjeuner qui se résumait souvent à une soupe au chou blanc. Commençait ensuite notre journée de travail. Munie de mon casse-croûte habituel, une tranche de pain noir tartinée de levure délayée dans un peu d'eau, je me rendais chez un cordonnier pour faire le ménage. Je n'ai pas échangé un seul mot avec le prisonnier français que j'y côtoyais. Par mesure de précaution. Nous ne savions pas à qui nous avions affaire. »



RAD : l'uniforme

Au RAD, les filles changeaient d'affectation toutes les six semaines. Martine Wolf se retrouve chez un autre artisan qui mène parallèlement un petit train de culture. Avec lui, elle fait les foins. Six semaines plus tard, troisième employeur. Il s'agit, cette fois, d'un couple de fermiers : « Je devais chercher la luzerne avec la charrette à bœufs et puis décharger. Un travail trop dur pour une fille. Suite à un coup de chaleur, j'ai finalement été affectée à la buanderie du camp. C'est là, que mon amoureux m'a demandée si je pouvais le rejoindre lors de sa permission. Je lui ai répondu qu'il fallait être fiancés. Il a aussitôt écrit à la Führerin pour annoncer nos soi-disant fiançailles. Résultat : cinq jours de permission ! Maman a heureusement déniché une vieille bague pour que je puisse faire comme si. Les Allemands ne blaguaient pas avec ça. Je n'ai même pas pu dire à mes copines que c'était un mensonge. »

« Une injustice de plus ! »

Après six mois de Reichsarbeitsdienst, Martine Wolf doit immédiatement enchaîner avec le Kriegshilfsdienst (service d'aide à la guerre), à Darmstadt, du 1^{er} novembre 1943 au 17 mai 1944. Elle travaille dans une usine de construction métallique fabriquant des pièces pour les avions. C'est là, qu'elle attrape la diphtérie, ce qui lui vaut d'être hospitalisée pendant six semaines. Cette période est marquée par d'incessantes attaques aériennes. Les jeunes femmes se réfugient tantôt dans des bunkers souterrains, tantôt dans la cave de leur immeuble. Trois semaines après le retour de Martine Wolf à Froeningen, l'usine est totalement rasée lors d'un bombardement...

A la maison, la jeune couturière reprend son travail. Pas pour longtemps. Le 10 novembre 1944, soit seulement 17 jours avant l'arrivée des libérateurs au village, elle est incorporée de force dans la défense anti-aérienne de la Luftwaffe. Et ce, jusqu'au 8 juin 1945. Elle apprend la libération de l'Alsace dans le train, lors d'un transfert de Zierendorf vers Neu-Isenburg. L'affectation dans une unité avancée étant imminente, les dix Alsaciennes de la chambrée décident courageusement de désertir et tentent leur chance deux par deux. Martine Wolf et sa camarade Marguerite Dirninger de Mulhouse sont capturées dans une rafle à Soufflenheim et emprisonnées à Rastatt. Remises aux SS, elles passent devant un tribunal. En attente de jugement, elles sont renvoyées dans leur unité puis transférées à Offenbach. Le front avançant, elles sont finalement renvoyées, sous prétexte que les Allemands ne pouvaient plus leur faire confiance.

Ces sept mois d'enrôlement dans la Luftwaffe valent à Martine Wolf d'être reconnue comme incorporée de force dans l'armée allemande en 1987 et indemnisée. Pour les sept mois de RAD et les six mois et demi de KHD, elle ne touchera rien : « Une injustice de plus. On a non seulement attendu qu'une grande majorité de femmes soient décédées. Maintenant, on élimine en plus celles qui ont eu le malheur d'avoir dû servir non seulement dans les formations paramilitaires mais également dans l'armée ! »

N'empêche, Martine Wolf a au moins eu le bonheur de retrouver son vrai faux fiancé, Antoine Schultz, qu'elle épouse le 12 septembre 1947. D'autres jeunes filles de sa génération n'ont pas eu cette chance.



KHD à Darmstadt : Martine Wolf, à droite, avec une camarade

Première Guerre mondiale

12 OCTOBRE : EXPOSITION ET DEDICACE

Le 11 novembre prochain, nous commémorerons le 90^e anniversaire de l'Armistice de 1918.

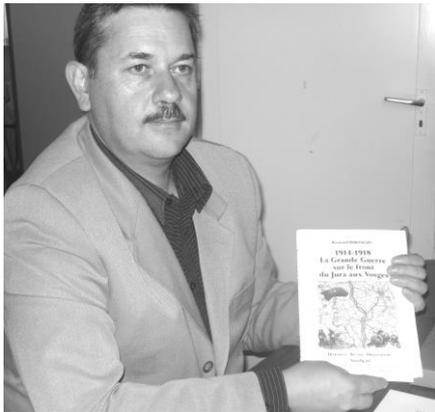
Froeningen a payé un lourd tribut à la guerre: nombreux morts au front, évacuation forcée, destructions.

L'historien Bernard Burtschy retracera les années de guerre en Haute-Alsace, à l'occasion d'une exposition organisée par la commune, dimanche, 12 octobre, de 9h30 à 17 heures, au foyer.

Il dédicacera également son dernier livre, tout juste sorti des presses :

« 1914-1918, La Grande Guerre sur le front du Jura aux Vosges ».

Originaire de Bisel, Bernard Burtschy, historien par passion, a vu son enfance bercée par les récits du front de ses grands-pères et l'histoire de l'évacuation contée par ses grands-mères. De ces témoignages est né l'intérêt qu'il porte depuis de longues années aux deux guerres mondiales, et notamment à la Grande Guerre : « *La Deuxième Guerre mondiale est plus compliquée, plus atroce dans les faits, mais elle n'est que la*

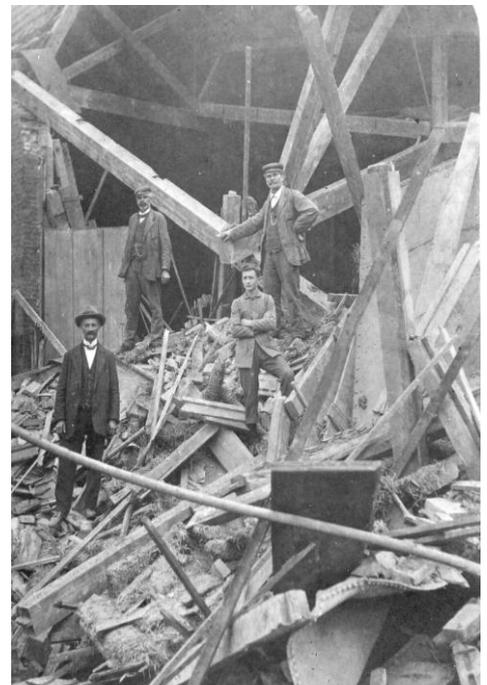


continuité de la première. Trop de gens ignorent que, pendant la guerre 14 - 18 aussi, il y a eu des déportations, des exécutions, des évacuations et des évasions, comme pendant la seconde. Bien connaître l'une, permet de mieux comprendre l'autre. »

Sur une dizaine de panneaux, il exposera photos et autres documents témoignant des combats mais aussi de la vie quotidienne dans le Sundgau, pendant cette période. Bernard Burtschy dédicacera par la même occasion son dernier livre consacré à la Grande Guerre sur le front du Jura aux Vosges, l'aboutissement de deux ans de travail et de 1000 heures de recherches et d'écriture.

Cette exposition organisée par la commune sera complétée par la présentation d'un stand de matériel militaire. Elle verra également la participation de l'association pour la conservation du monument aux morts qui entretient le « Kaffeeschessaladankmol » de Froeningen et travaille, elle aussi, à laisser, aux générations futures, des traces tangibles de cette période de notre histoire dont le mémorial constitue un héritage unique.

Rendez-vous, le 12 octobre, de 9h30 à 17 heures, au foyer Sainte-Barbe, rue de l'Eglise. Entrée libre. **Ch. S.**



Les Froeningois ont trouvé leurs maisons très endommagées au retour d'exil. (document privé)

Concert pour le monument

16 NOVEMBRE : LA MUSIQUE DE GEISPITZEN

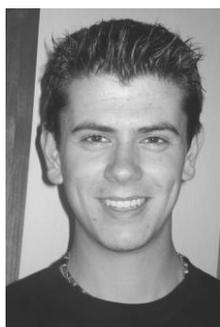
Dimanche, 16 novembre, à 15h30, l'association pour la conservation du monument aux morts de Froeningen organise son concert annuel au profit du « Kaffeeschessaladankmol ».

L'AMF vous donne rendez-vous à l'église Sainte-Barbe, avec l'orchestre d'harmonie de la musique Concordia de Geispitzen.

Comme à chaque fois, des programmes numérotés faisant office de tombola et de cartes de soutien seront proposés aux habitants en vue de ce concert.

Jeunesse

GUILLAUME CLAERR, DU SAXO A LA BAGUETTE



A tout juste 20 ans, Guillaume, l'aîné des trois enfants de Danièle et Georges Claerr, fait déjà figure d'ancien ! Avec treize années de musique derrière lui et une belle expérience de directeur d'harmonie, il possède, à peine sorti de l'adolescence, un bagage à en faire pâlir plus d'un. Sa devise ? « Quand on veut, on peut ! » Coup de projecteur sur ce jeune Froeningois qui mène à la baguette les cinquante instrumentistes de la musique Concorde de Kingersheim...

Chez les Claerr, tout le monde joue d'un instrument. Le papa, du tuba, la maman, de la clarinette, Guillaume, du saxophone, David, de la trompette, et Marie, de la flûte. Pionnier de la musique de Kingersheim et actuel vice-président, Georges a transmis le virus aux siens. Guillaume : « *La Concorde, c'est un peu notre seconde famille. Petit, je disais à papa : "Je veux faire comme toi !,"* » Ce qu'il a fait, même au-delà des espérances de son père, qui reconnaît, non sans fierté : « *En fait, l'élève a dépassé le maître depuis longtemps, et c'est tout à son honneur !* »

C'est que Guillaume en a fait du chemin depuis ses premiers pas à l'éveil musical, à 6 ans, et ses débuts à l'orchestre des jeunes. Il vient de réussir ses diplômes départementaux en solfège et en saxophone, après s'être formé à la direction d'orchestre, dans le cadre des stages d'été organisés par le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace, à Guebwiller: « *Notre chef, cherchait de la relève. Je me suis lancé et je ne le regrette pas. J'ai appris à séparer mon cerveau en deux... Oui, essayez donc de battre la mesure sur une musique tout en parlant ! Essayez de dissocier la main gauche de la main droite ! Ça n'a l'air de rien, et pourtant... J'ai appris. Comme j'ai appris à déchiffrer et à transposer des partitions et à travailler avec un orchestre cobaye. Et puis notre directeur, m'a donné rapidement l'opportunité de mettre en pratique mes acquis. Avec Emilie, une copine musicienne, nous nous partageons la direction de l'orchestre des jeunes, sous l'œil vigilant de Bernard Klein, un super chef et un pédagogue hors pair, qui ne se prend pas la tête, tout en étant très carré. Il me laisse diriger au moins une pièce lors de chaque concert de gala.*»

Guillaume n'imagine pas sa vie sans la musique : « *L'an dernier, j'étais pris tous les soirs. Le lundi, j'avais cours de saxophone, le mardi, répétition avec l'harmonie, le mercredi, avec l'orchestre de jazz, le jeudi, avec le Tacot Jazz Band, et le vendredi, cours de solfège. Sans compter les concerts !* » Et quelles sont les qualités requises pour être chef ? « *Il faut aimer travailler et être ouvert à toutes les formes musicales. C'est d'ailleurs parce que le saxophone permet de jouer de tout que je l'ai choisi : jazz, classique, musique d'harmonie et "humpapa,, ! Nous avons même fait un essai de groupe folklorique avec les jeunes, pour la fête des rues de Kingersheim, au début de l'année.*»

Et quand, parfois, toutes ces musiques s'entrechoquent un peu trop fort dans sa tête, Guillaume enfourche sa moto pour une virée dans des Vosges. Car le jeune homme doit avoir les idées claires pour réussir son diplôme d'ingénieur en génie climatique et énergétique, qu'il prépare en alternance à l'Institut National des Sciences Appliquées à Strasbourg, et aller, ainsi, au bout de son rêve : créer, un jour, sa propre entreprise.

Une chose est sûre, son expérience de chef de musique lui servira sûrement ! **Ch. S.**



Handicap

SEVERINE OU LE DROIT AU BONHEUR

Les 5 et 6 décembre, grâce au Téléthon, les caméras seront à nouveau braquées sur les maladies génétiques rares. Mais une fois les projecteurs éteints, alors que la plupart d'entre nous seront passés à autre chose, la vie avec la maladie continuera pour les patients et leurs familles.

Comme pour Séverine Porro et sa maman Jeannine.

Née en 1976, « *le jour du printemps* », Séverine Porro était une petite fille dite précoce. A deux ans, elle parlait et s'habillait toute seule. Sa maman raconte : « *Comme elle était propre, on m'a demandée si je ne voulais pas la mettre à la maternelle pour empêcher la fermeture d'une classe à Flaxlanden. C'était une enfant qui n'avait peur de rien. Elle se sauvait dans le village avec sa poupée et son landau, comme si elle pressentait qu'un jour elle ne marcherait plus.* »



C'est lorsque Séverine a quatre ans, que sa maman constate des changements : « *Elle s'est mise à bégayer, à avoir des troubles de la vision. Les médecins ont qualifié ces problèmes de psychologiques. Ma petite avait perdu son papa à l'âge de 18 mois dans un accident. Les électro-encéphalogrammes, bien que rapides, ne présentaient pas de tracé anormal. A six ans, je l'ai emmenée chez un orthophoniste qui m'a assuré qu'elle n'avait rien, qu'elle était simplement en phase d'opposition.* »

Jeannine Porro ne se contente pas de ces explications. Elle va jusqu'à camper pendant 15 jours à Annecy pour faire suivre à sa fille un stage de musicothérapie. A 7 ans, la petite intègre un CP d'adaptation. Elle fait trois écoles en trois mois et finit par atterrir à Riedisheim ; il lui fallait, soi-disant, un instituteur homme comme ersatz de père. Sa maman prend rendez-vous auprès d'un grand neurologue parisien, spécialiste des enfants, vu à la télé. Celui-ci se veut rassurant : « *Elle n'a rien, elle mignonne comme tout ; vous verrez, vous allez devoir vous battre pour qu'elle ne se marie pas à 18 ans !* » Jeannine Porro se battra. Mais pas pour empêcher Séverine de se marier. Pour découvrir le mal qui la ronge. Elle consulte une quarantaine de médecins qui lui disent tout et son contraire. Tandis que l'un qualifie sa fille de « *géniale* », l'autre lui envoie en pleine figure : « *Mais Madame, tout le monde ne peut pas être intelligent...* » Elle retire son enfant, traumatisé par ses difficultés, du système éducatif, avec la bénédiction de l'Education nationale qui l'enjoint à se débrouiller. Elle transmet finalement le dossier de sa fille à un neurologue canadien. C'est par ce biais, qu'elle apprend qu'il s'agirait d'une maladie enzymatique due à un chromosome défaillant. Un neurochirurgien colmarien reconnaît : « *C'est grave. Mais je ne sais pas ce que c'est.* »

« Je chercherai pour vous... »

Entre temps, Séverine continue de régresser. Elle fait à nouveau pipi au lit. A huit ans, elle parle encore, mais n'enrichit plus son vocabulaire. C'est à ce moment que Jeannine Porro rencontre le Dr. Pennerath, pédiatre à Colmar. La providence. « *Ne cherchez plus, je chercherai pour vous, jusqu'à ce que je trouve !* », lui dit-il. Quand l'enfant a huit ans et demi, les médecins arrivent enfin à mettre un nom sur sa maladie. Il s'agirait du syndrome de Morquio. Espérance de vie : moins de dix ans. Le diagnostic s'avère erroné. Séverine passe trois ans dans une école adaptée à Guebwiller et intègre l'institut Saint-André où elle restera de 12 à 18 ans. Elle continue à perdre ses acquis. Elle a mal. La marche devient de

plus en plus pénible. L'orthophoniste ne veut plus s'occuper d'elle. L'adolescente, consciente de ses problèmes, fait des colères. A 18 ans, Séverine ne marche plus. Sa maman la garde auprès d'elle. Deux ans plus tard, c'est la découverte de l'association VML (« Vaincre les Maladies Lysosomales ») où Jeannine Porro côtoie d'autres parents touchés. En 2001, enfin, les médecins identifient le vrai mal de Séverine. Il s'agit de la forme juvénile de la « gangliosidose à GM1 », une maladie génétique rare, dont on meurt rapidement.

Séverine est la seule malade adulte répertoriée en France et l'unique cas de cet âge connu dans le monde. Pour une raison génétique inconnue, le lysosome situé au cœur de la cellule ne recycle pas les déchets comme il est sensé le faire. Ces déchets appelés « métabolites » s'accumulent progressivement et perturbent le fonctionnement des cellules et des tissus. Séverine a des douleurs sévères dans toutes les articulations. Mais sa maladie reste une énigme. Les tests effectués sur les membres de la famille sont négatifs, alors que le gène malade est sensé avoir été transmis par les deux parents. Il n'existe pas de traitement. En 2006, Jeannine Porro emmène sa fille par deux fois à Paris, à l'hôpital de La Salpêtrière où les chercheurs étudient la possibilité de l'intégrer dans un essai thérapeutique. Mais parce qu'elle est un cas unique, cela n'est pas possible. Pourtant sa maman n'est pas aigrie : « *Il n'y a plus aucun espoir pour Séverine. Je souhaite seulement qu'elle vive le plus longtemps possible, le mieux possible et qu'elle ne souffre pas. Je pense qu'elle est contente, sinon elle ne serait plus là. Des essais thérapeutiques sont en cours pour des maladies lysosomales apparentées. Il y a urgence pour les autres enfants, parce qu'ils meurent jeunes* ».

Préparer l'avenir

Séverine ne parle plus depuis 5 ans. Elle ne communique plus que par sons. Son corps est bouffi d'oedèmes. Parfois, elle hurle de douleur, mais elle n'est jamais agressive. Antiépileptiques et anti-inflammatoires rendent son mal un peu plus supportable. Depuis trois ans, elle mange à nouveau avec les doigts, comme un jeune enfant. Mais même ça, ça lui devient difficile. Sa maman et les infirmières la lèvent tous les matins vers 10 heures. Le bain quotidien dure une heure et demie. Jeannine Porro a fait aménager dans sa maison, rue du Moersbach, une salle de bain avec un lève-malade dont le hamac doit être bientôt renouvelé. La seule baignoire a coûté quelque 60.000 F, il y a une dizaine d'années. Elle l'a payée sur ses propres deniers. Séverine ne peut plus rien faire seule. Elle est incontinente. Chaque mois, il lui faut pour 138 € de couches, non remboursées. La jeune femme passe ses journées à regarder des dessins animés et à écouter de la musique. Mais dès qu'elle le peut, sa maman l'emmène faire des balades dans la nouvelle voiture, spécialement équipée avec l'aide du conseil général, de l'Association des Paralysés de France et du Téléthon. Si le temps le permet, elle la promène dans son fauteuil roulant le long du canal. A 19h30, les infirmières reviennent pour aider Jeannine Porro à coucher sa fille. Séverine touche une petite pension d'adulte handicapée, et le département paye une aide, pendant 13 heures par semaine, pour faire un peu de ménage et lui tenir compagnie quand sa maman doit s'absenter.

Mais où cette femme toujours souriante puise-t-elle sa force ? « *Les années d'incertitude ont été très dures. Maintenant, au moins, je sais. Je ne pleure jamais. Si je devais pleurer, je ne m'arrêteraï plus. Cet enfant, je l'ai voulu et je l'assume. Je me bats au jour le jour pour qu'elle soit bien. Tout le monde a droit au bonheur ! Mais sans la foi, je ne pourrais pas tenir le coup.* »

Malgré les incertitudes et une récente alerte, Jeannine Porro prépare l'avenir : « *Grâce aux infirmières, Séverine apprend à être un peu moins dépendante de moi. Je pense aussi lui réserver une place à Saint-André. On ne sait jamais.* »

Personne ne sait, en effet. Si ce n'est une seule chose. Et les médecins en sont persuadés : si Séverine est toujours là, aujourd'hui, déjouant tous les pronostics, c'est parce que sa maman la fait vivre.



Ch. S.

Enseigne

« PAT » AFFICHE SA « DIFFERENCE »

Le 1^{er} août, Patricia Tarariste a redonné vie au salon de coiffure de Froeningen, dans les locaux occupés en son temps par Marlène Dotti,

103 b, rue Principale, à l'entrée du village, en provenance de Hochstatt.

Avec de l'énergie à revendre, la jeune femme se lance dans l'aventure de la création d'entreprise.

Au moyen d'une enseigne toute neuve, « Pat » affiche sa «Différence »...

Depuis la cessation d'activité de Marlène Dotti, Froeningen n'avait plus de salon de coiffure. De quoi se faire des cheveux... Mais c'était sans compter avec le coup de foudre de Patricia Tarariste, dite « Pat », pour les locaux de l'ancienne boutique mis en location par les nouveaux propriétaires. Au premier coup d'œil, elle s'est vue imprimer sa patte. Avec un goût sûr, la jeune femme a réaménagé l'espace, dans une ambiance très zen, jusqu'à créer elle-même le design de ses accessoires : « *Je voulais offrir aux gens d'ici un salon comme à la ville, un lieu beau et sympa. J'y accueille mes clients comme si je recevais chez moi.* »

Depuis quelques semaines, c'est donc une enseigne toute neuve qui signale aux passants l'ouverture, au bord de la départementale, d'une nouvelle boutique qui affiche fièrement sa différence !

La souriante patronne s'est lancée dans la création d'entreprise avec un enthousiasme communicant et l'émerveillement de quelqu'un qui concrétise un rêve.

Titulaire d'un CAP et d'un BP de coiffure mixte, Patricia Tarariste a fait ses classes dans un grand salon mulhousien, avant de parcourir la planète pendant une dizaine d'années et d'aiguiser ses ciseaux aux quatre coins du monde : Afrique du Sud, Egypte et jusqu'aux îles Bermudes...



De retour chez son patron mulhousien depuis quatre ans, loin de perdre le cap, elle a fini par sauter définitivement le pas, en reprenant la boutique de Froeningen, un salon mixte de 48m², équipé de deux bacs de shampooing et quatre places de coiffage, jumelé avec un local technique à l'arrière.

« Tout a finalement été très vite, explique-t-elle. J'ai travaillé sur le projet depuis fin mars, tout en continuant mon activité chez mon patron jusqu'à fin juillet. »

Le 1^{er} août, « Pat » accueillait en effet ses premiers clients à Froeningen : « *Des fidèles m'ont suivie jusqu'aux portes du Sundgau. Ils apprécient le cadre campagnard et... les facilités de stationnement.* »

Ce qu'elle ne dit pas, c'est qu'ils ont surtout voulu rester fidèles à une professionnelle dont ils apprécient la jovialité innée et le savoir faire. Un savoir faire que la jeune patronne s'évertue à perfectionner toujours et encore, dans le cadre de la formation continue : « *Les modes changent et les techniques évoluent sans cesse. Je consacre un lundi par mois à la découverte des nouvelles tendances et à l'apprentissage des nouveaux coups de mains.* »



Souhaitons à la charmante coupe-tiffes globe-trotter qui vient de poser ses pénates à Froeningen que, pour elle, « Différence » rime très bientôt avec « préférence » !

Ch. S.

TARIFS

- ✓ Shampoing, coupe, brushing, soin et fixateur sur cheveux courts : 35 €
- ✓ Shampoing, coupe et séchage hommes : 18 €
- ✓ Shampoing, coupe et séchage enfants de moins de 14 ans : 15 €

Dimanche, 19 octobre « PORTES OUVERTES »

Patricia Tarariste vous invite à profiter de l'opération « portes ouvertes » chez les artisans de la communauté de communes du secteur d'Illfurth organisée dimanche, 19 octobre, sous l'égide de la chambre de métiers d'Alsace, pour faire plus ample connaissance et découvrir le Salon Différence.

La patronne vous accueillera de 14 à 17 heures et profitera de l'occasion pour vous conseiller gracieusement, expliquer les techniques de coiffure et effectuer quelques démonstrations de mèches et de pose d'extensions.

Salon Différence

103b, rue Principale
69720 FROENINGEN
Tél. 03.89.70.52.36

HORAIRES

Mardi : 8h15 - 18h30
Mercredi : 8h15 - 12h30
Jeudi : 8h15 - 18h30
Vendredi : 8h15 - 18h30
(en nocturne, jusqu'à 20h,
sur rendez-vous)
Samedi : 8h15 - 15h30

COIFFURE A DOMICILE

Le lundi après-midi, « Pat » propose aux personnes malades ou âgées un service à domicile, sur rendez-vous (au salon, avec transport, pour les permanentes)

CARTE DE FIDELITE

Pour 9 brushings, le 10^e est offert

REDUCTION

Le mardi, vous bénéficiez d'une réduction de 10% sur la technique (couleur, mèches et permanentes)

Chronique villageoise

UNE VIE DE COCHON

Le cochon n'est peut-être pas le meilleur ami de l'homme. Mais c'est tout comme. Il n'y a pas si longtemps, beaucoup de villageois engraisaient l'une ou l'autre bête pour nourrir leurs familles.

Avant la dernière guerre, et même après, les familles froeningoises élevant un ou deux porcs étaient encore nombreuses. Généralement, un animal était destiné à la vente, permettant ainsi de régler les factures du forgeron, du sellier ou du charron, et l'autre, à la consommation personnelle, pour améliorer l'ordinaire et agrémenter les menus des fêtes de fin d'année.



A l'époque, on tuait le cochon au moins une fois dans l'année. En principe, en automne. Le travail d'abattage commençait tôt le matin, dans la cour, toujours selon le même rituel. Souvent en présence de Louis Goepfert, le boucher du village, qui saignait la bête. Tous les membres de la famille étaient mis à contribution.

La maîtresse de maison préparait un copieux déjeuner pour tous les participants, avec quelques

morceaux à consommer rapidement, comme le foie. Il n'existait bien évidemment ni réfrigérateur ni congélateur pour permettre de conserver la viande.

La grand-mère confectionnait le boudin selon de bonnes vieilles recettes au secret jalousement gardé. Les pieds de porc et la tête servaient à la réalisation d'une spécialité aujourd'hui oubliée. Les pièces étaient désossées, posées sur un morceau de drap blanc carré, et pressées. Après que la viande eut refroidi, elle était coupée en tranches, placée dans un plat et arrosée de gelée. C'était évidemment jour de ripaille, dans la grisaille automnale, et les voisins n'étaient pas oubliés. Traditionnellement, même l'instituteur et le curé avaient droit à leur part. Les autres pièces du cochon étaient traitées en salaison ou fumées pour accompagner, durant tout l'hiver, la choucroute, les « süra Riewa » ou navets confits, et les potées de rutabaga.

Les paysans, quant à eux, possédaient généralement un élevage plus important qui nécessitait le passage du castreur de porcs ambulants.

Le castreur passait de village en village pour faire leur sort aux porcelets mâles. Il s'annonçait à l'aide d'un sifflet strident, ou plutôt de toute une gamme de sifflets au son reconnaissable entre tous. A son arrivée, le fermier se tenait déjà prêt. Châtrés, les gorettes n'avaient plus qu'à bien se nourrir. Une fois engraisés, ils passaient de vie à trépas entre les mains expertes du boucher.

Cochon de vie ! Mais pas pour tout le monde...



Ch. S. d'après un récit de Gilbert Spiess

Patrimoine

LE CALVAIRE DU MONUMENT

Poursuivons notre promenade à la découverte des calvaires de Froeningen.

Dans la montée de la rue de l'Eglise, la troisième croix qui se dresse devant nous est celle du monument aux morts, construit par les rescapés de Grande Guerre et inauguré le 14 août 1921.

Une croix monumentale, flanquée des statues de la Vierge et de l'apôtre Jean.

Le calvaire du monument s'intègre dans l'illustration de la passion du Christ, à laquelle l'ouvrage central est dédié. Au pied de la hampe où Jésus supplicié agonise, se tiennent la Vierge Marie et Jean, l'apôtre préféré, auquel il donne pour mission de veiller sur sa mère.

La croix est dressée sur un monticule de pierres évoquant la colline du Golgotha. Le tumulus est enserré dans une couronne en fonte décorée de fleurs de lys, symbole de la royauté, qui porte l'inscription latine : « Sancta ergo et salubris est cogitat pro defunctis » (« Il est saint et salutaire de prier pour les défunts »).

Par sa présence, au-dessus du bloc central, le calvaire du monument devient aussi, symboliquement, croix de sépulture pour les soldats tombés au front et les civils morts en exil dont les dépouilles ne retrouveront jamais la terre natale du cimetière adjacent. La dédicace « A nos enfants victimes de guerre 1914 - 1918 », inscrite au fronton de l'abside consacrée à la piété, est là pour le rappeler.

On ignore tout de la provenance de la croix et des statues mises en place par le curé Auguste Ebenrecht lors de la construction du mémorial, en 1920 - 1921, par les habitants de retour de la guerre ou de l'exil forcé en Hesse. Mais tout laisse à penser qu'il s'agit de pièces de récupération, tout le « Kaffeeschessaladankmol » étant bâti avec des matériaux de récupération, pour illustrer le symbole du renouveau à partir de ruines, et, pour les chrétiens, celui de la résurrection d'entre les morts.

Restauré en 1993, le calvaire a de nouveau été repeint l'été dernier par les bénévoles de l'association pour la conservation du monument aux morts de Froeningen, propriétaire du site.

Ch. S.



« CHRISTELKRIZ » :

BENEDICTION DE LA CROIX RESTAUREE

Le calvaire érigé au coin de la rue de Galfingue et du Rechenweg, connu des anciens sous l'appellation de « Christelkriz », a été renversé et gravement endommagé par un engin agricole début mai. Réparé, il a été remis en place depuis.

L'abbé Frédéric Flota a béni la nouvelle croix le 30 juillet dernier, en présence, notamment, d'Emma Giegel, pour qui ce monument a une valeur inestimable. Malgré ses 91 ans, la doyenne des Froeningois continue à le fleurir chaque saison.

Grand anniversaire **MARIE-THERESE WANNER :** **80 BOUGIES**

Marie-Thérèse Wanner a fêté ses 80 ans le 29 août dernier. A cette occasion, elle a reçu, quelques jours plus tard, la visite du maire et des adjoints, venus lui transmettre les vœux de la communauté villageoise.



Marie-Thérèse Wanner a vu le jour le 29 août 1928 à Illfurth, au foyer d'Eugénie et de Léo Wilhelm. Dernier des quatre enfants du couple, elle n'avait que 10 ans quand elle perdit son père. C'est dans le train, qu'elle fit la connaissance de Charles Wanner, un copain de son frère Antoine. De leur rencontre naquit une histoire d'amour qui se solda par un mariage, le 16 juillet 1951. De cette union naquirent trois enfants, Michèle, Claude et Martine.

Quatre petits enfants, Emmanuelle, Adeline, Maxime et Marie-Sarah et un arrière petit-fils, Ugo, ont agrandi le cercle familial et sont aujourd'hui toute sa fierté.

Malgré quelques soucis de santé, la nouvelle octogénaire coule une retraite heureuse dans sa coquette maison, rue Principale, aux côtés de son mari, avec lequel elle aime évoquer les nombreux voyages qu'ils ont effectués ensemble, il y a quelques années.

Ch. S.

Mariage

SANDRINE ET YVES SCHUELLER

Sandrine Gaentzhirt et Yves Schueller ont fait les choses dans le désordre, d'abord leurs enfants Hugo et Valentin et leur maison, et après le mariage.

C'est à Plougrescant, dans les Côtes d'Armor, où la jeune femme a des attaches familiales, que l'union a été scellée le 16 août dernier.

Sandrine et son conseiller municipal de mari ont bien entendu reçu les félicitations des élus et du personnel communal.



In memoriam

VIVIANE FERRARI- WINNINGER ET GILBERT DYSLI

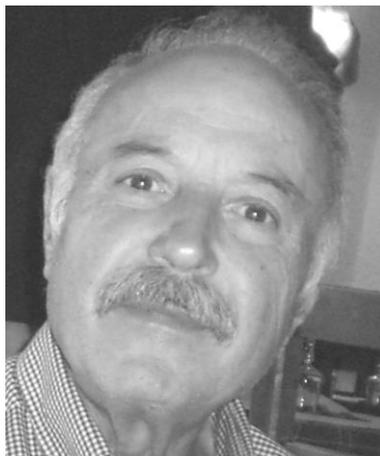
C'est avec consternation, que l'on a appris, à Froeningen, le décès prématuré de Viviane Ferrari et de Gilbert Dysli, deux enfants du village.

Viviane était la fille d'Alice et d'Antoine Winninger, et Gilbert, le fils de Hélène et Jacques Dysli, qui pleurent la perte de leur enfant unique. Tous les deux étaient impliqués dans la vie associative. Ils avaient fait partie de la troupe de jeunes qui a joué du théâtre pour la rénovation de l'église dans les années 70. Gilbert, qui a par ailleurs officié pendant plusieurs années comme lecteur à l'église, a également été membre de la troupe de théâtre dialectal avec son épouse.

BRUNO MACRI, UN FORMATEUR HORS PAIR

On ne reverra plus Bruno Macri dans son potager, rue de la Synagogue. Il s'est éteint le 3 septembre dernier, à Béziers, non loin du lieu où il passait plusieurs mois de l'année.

Né en Calabre, le 7 mars 1935, il était arrivé en France à l'âge de 15 ans, avec une grande soif de faire quelque chose de sa vie. Ce qu'il a parfaitement réussi.



Formateur auprès de la Chambre de métiers, il laisse, auprès de ses anciens collègues et de ses nombreux apprentis, le souvenir d'un pédagogue particulièrement compétent.

Sa femme Yvette, ses enfants Serge, Rosette, Vincent et Dominique, et ses neuf petits-enfants sont dans la peine.

Ch. S.

Bon à savoir

MAIRIE DE FROENINGEN

Téléphone : 03.89.25.40.18

E-mail : mairie.froeningen@wanadoo.fr

PERMANENCES DU MAIRE

Mardi et jeudi, de 18 à 19 heures
(de préférence sur rendez-vous)

SECRETARIAT

Mardi, de 14h30 à 19 heures
Vendredi, de 14h30 à 18 heures

INSCRIPTION

DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire en mairie.

Attention, cette démarche ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

INFIRMIERES A DOMICILE

Régine DEMMEL DOLLE et Anne-Christine BAUER KRUST, infirmières diplômées d'Etat, effectuent prises de sang, injections, pansements et soins d'hygiène à domicile.

Appelez le 06.60.30.33.75 ou le 06.99.56.30.40

Adresse postale : 15, rue du Moersbach, 68720 FROENINGEN

LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales ne peuvent se faire qu'à la demande expresse de l'intéressé. Les personnes venant s'inscrire en mairie doivent par conséquent solliciter cette inscription. Cela vaut pour les citoyens français et les ressortissants des pays de l'Union européenne.

Les jeunes majeurs sont, quant à eux, inscrits d'office.

Conformément à la loi, une permanence est prévue mercredi, 31 décembre, de 10 à 12h, à la mairie.

PORTES OUVERTES CHEZ LES ARTISANS

Des portes ouvertes se dérouleront dimanche, 19 octobre, de 10 à 18 heures (sauf indication autre), chez 23 commerçants et artisans du secteur. L'opération est organisée par la Chambre de métiers avec le soutien, entre autres, de la communauté de communes et l'association ASCOM'IL.

A Froeningen, rendez-vous chez :

- ✓ **RIM-Serrurerie**, 5 rue des Grains (Jean-Pierre RAGONA)
- ✓ **Brindefil**, dans les locaux de RIM (Véronique MAULER)
- ✓ **ADRM aux 3 Moulins**, 1, rue des Faisans (Alexandre TUCCINARDI)
- ✓ **Différence**, coiffure mixte, 103b, rue Principale (Patricia TARARISTE)

RAMONAGE DES CHEMINEES

Les cheminées doivent être ramonées au moins deux fois par an. La Sté Brumpt-Pozzan effectue une tournée tous les 6 mois et laisse ses coordonnées en cas d'absence.

Pour tout renseignement, contacter le 03.89.53.50.41.

SCOUTS DE FRANCE

Les Scouts de France des Portes du Sundgau recrutent des jeunes de 8 à 17 ans ainsi que de futurs animateurs de plus de 17 ans qu'ils préparent au BAFA.

S'adresser à Frédéric Hartmann, au 03.69.77.15.30.

CIMETIERES

Les cimetières sont des lieux de recueillement et de respect.

Il est formellement interdit d'y promener les chiens.

APA : REORGANISATION ET NOUVELLES PRESTATIONS

L'APA a réorganisé ses services. Le pôle « soutien à domicile » s'adresse à présent tout à la fois aux personnes âgées ou handicapées (portage ou préparation de repas, aide à la toilette, accompagnement aux courses et déplacements, etc.) et aux personnes en attente de prestations de confort (garde d'enfant, ménage, repassage, courses, jardinage, etc.). Renseignements au 03.89.32.78.78 (www.apa.asso.fr)

Agenda

Samedi, 4 octobre	19h	Soirée vin nouveau (pompiers)	Foyer
Dimanche, 12 octobre	9h30 - 17h	Exposition « Armistice »	Foyer
Samedi, 18 octobre	Soir	Carpes frites (pêcheurs)	Chalet AAPPMA
Dimanche, 19 octobre	10h - 18h	« Portes ouvertes » des commerçants et artisans	
Dimanche, 9 novembre	12h	Repas gibier (donneurs de sang)	Foyer
Mardi, 11 novembre	10h 11h 11h15	Messe Commémoration de l'Armistice Accueil de l'abbé Vibrac	Eglise Monument Foyer
Samedi, 15 novembre	Soir	Carpes frites (pêcheurs)	Chalet AAPPMA
Dimanche, 16 novembre	15h30	Concert pour le monument	Eglise
Mardi, 18 novembre	17h30	AG du MIABA	Foyer
Samedi, 29 novembre	9h - 11h30	Collecte pour la Banque alimentaire	Foyer
Dimanche, 14 décembre	12h	Repas de Noël des seniors	Foyer
Mercredi, 31 décembre	10h - 12h	Permanence pour l'inscription sur les listes électorales	Mairie

Nostalgie

LES 40 ANS DE L'ETANG DE LA EICHMATT

Il y a 40 ans, le 22 septembre 1968, la société de pêche de Froeningen inaugurait l'étang de la Eichmatt.
L'occasion d'avoir une pensée pour tous ceux qui ont contribué à le créer et qui ne sont plus.



FROENINGEN INFOS est réalisé, imprimé et diffusé
par la commune de Froeningen.